Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

SITUATION DU MARCHÉ DU TRAVAIL DANS LE CANTON DE VAUD

Le taux de chômage se stabilise à 4,5%

Affichant un taux de 4.5% à fin octobre 2006, le chômage dans le canton de Vaud reste stable. Les hommes ainsi que les étrangers au chômage augmentent leurs effectifs de 1.7% et 2.3% comparativement à septembre 2006. Les moins de 20 ans quant à eux ont vu leur nombre diminuer de 21% par rapport à l'an dernier.

Le taux de chômage reste inchangé par rapport au mois précédent (4.5%). Le nombre de chômeurs inscrits (1) subit toutefois une faible augmentation, passant de 14'878 à 14'997 (+0.8%). L'effectif des demandeurs d'emploi suit la même évolution avec 174 personnes supplémentaires (+0.9%). L'an dernier à la même période, on enregistrait 16'887 chômeurs et 23'047 demandeurs d'emploi, ce qui représente dans les deux cas une diminution de 11.2% des effectifs par rapport à octobre 2005. En variation annuelle, le taux de chômage a diminué de 0.6 point.

Par rapport à octobre 2005, la conjoncture a été favorable surtout aux jeunes. Le nombre de chômeurs de moins de 20 ans a en effet diminué de 21%, celui des 20 à 29 ans de 11%. Toutefois, le nombre de personnes âgées de 60 ans et plus augmente de 7%.

En comparaison avec le mois précédent, les hommes ainsi que les étrangers subissent une augmentation du nombre de chômeurs de 1.7%, respectivement 2.3%. Cette évolution s'explique par la progression saisonnière des effectifs des branches du primaire (+5.7%), du "bâtiment et génie civil" (+2.9%), et du "commerce, restauration, hébergement, réparation" (+1.8%), où les hommes et les étrangers sont très représentés.

Seuls deux districts ont des taux de chômage inférieurs à ceux du mois précédent: Oron

(-0.3 point) et Nyon (-0.2 point). En nombres absolus, le district de Morges comptabilise

58 chômeurs de plus que le mois passé, suivi de celui de Lausanne (+50). Au total, 14 districts sur 19 enregistrent une augmentation du nombre de chômeurs, alors que le mois dernier, ils n'étaient que six.

NB : Les chiffres détaillés sont disponibles sur www.vd.ch/emploi (rubrique Statistiques)

(1) Toute personne inscrite à un office régional de placement (ORP), n'exerçant aucune activité lucrative au-delà de 6 heures par semaine et disponible de suite pour un emploi.

(2) Toute personne inscrite à un office régional de placement (ORP).

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 07 novembre 2006

DEC, Roger Piccand, chef du Service de l'emploi, 021 316 61 01 - roger.piccand@vd.ch